



ÉTABLISSEMENT

Ville de Grasse (06)
BP 12069

06131 Grasse Cedex

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Grasse (06).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE (3 lots).

Description: FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE (3 lots)

Identifiant interne: 2025.JV.CD.AZ.OR.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Les prestations comprennent : • la fourniture du mobilier, • la livraison sur site, • le déballage, le montage, la mise en place des éléments, • l'évacuation des emballages, le nettoyage éventuel des locaux et équipements, • la garantie et service après-vente, • l'assistance aux utilisateurs (conseil si nécessaire). Pièces détachées : le titulaire de chaque marché devra être en mesure de fournir rapidement des pièces détachées sur l'ensemble de ses produits vendus. Le titulaire devra posséder un stock suffisant pour intervention rapide sur les pièces dites d'usure et/ou fragiles et/ou sensibles (exemple : barillets de porte, roulettes, poignées, charnières,...). En outre, via ses achats, le Pouvoir Adjudicateur ainsi que les entreprises payent une éco contribution obligatoire pour le recyclage des fournitures. Cette obligation se caractérise par la mise en place d'une filière de recyclage des fournitures vouées à destruction..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 39160000. 39130000. 39110000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: L'accord-cadre sans minimum avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Lot 1: 30 000.00€/an Lot 2: 20 000.00€/an Lot 3: 40 000.00€/an Type et forme de contrat :
Forme juridique du groupement : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. Durée du contrat ou délai d'exécution : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bons de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord cadre. Reconduction : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le montant envisagé est inclus dans l'estimation. Modification du contrat : Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV : Modification du marché du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Dématérialisation des échanges : Dans le cadre de l'exécution du contrat, les correspondances entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire seront réalisés par voie dématérialisée au moyen de l'envoi d'un courriel avec accusé de réception. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit lorsqu'il l'estime nécessaire de transmettre ses correspondances par l'envoi papier en recommandé avec accusé de réception. Les montants de 90 000.00€ correspond au montant max des 3 lots confondus sur une année..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Bureaux et caissons, tables de réunion - Armoires... (Commande-Publique/Achats).

Description: Bureaux et caissons, tables de réunion - Armoires... (Commande-Publique/Achats).

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 39130000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Grasse.

Ville: GRASSE.

Code Postal: 06130.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 30000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 120000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le montant de 120 000.00€ indiqué correspond au montant total reconductions comprises. Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; • Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;.

Type : Capacité économique et financière.

Nom : capacité économique et financière de l'entreprise.

Description : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; • Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

Description : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; • Références de prestations similaires. Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte ; • Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. • Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique (Méthodologie de la réception du devis jusqu'à l'installation sur site ; Méthodologie de remplacement lors de produits défectueux ; Gestion des déchets; Organisation et modalités du SAV.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Qualité des produits.

Description : Qualité des produits (au vu des fiches techniques) notamment en termes de : sécurité, de stabilité, de confort, d'ergonomie - Largeur du panel de l'offre (coloris, matériaux, modularité, de label etc.).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère Qualité :

Nom : Délai de livraison.

Description : Délai de livraison : 10% (1 - Produits en stock : 3% ; 2 - Produits hors stock : 7%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Démarche RSE.

Description : Démarche RSE (prise en compte et mise en pratique des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques liés à la fourniture de mobilier de bureau et scolaire) notamment sur l'éco-conception et la recyclabilité des produits, l'origine et la traçabilité des matériaux, les conditions de fabrication (respect des normes sociales et éthiques), la limitation des emballages et l'optimisation des livraisons..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 17/06/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/06/2025 à 14:00.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Grasse (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Grasse (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Fauteuils de bureau, chaises et sièges d'accueil (Commande-Publique/Achats).

Description: Fauteuils de bureau, chaises et sièges d'accueil (Commande-Publique/Achats).

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 39110000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Grasse.

Ville: GRASSE.

Code Postal: 06130.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 20000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 80000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le montant de 80 000.00€ correspond au maximum reconductions comprises. Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; • Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;.

Type : Capacité économique et financière.

Nom : capacité économique et financière de l'entreprise.

Description : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; • Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

Description : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; • Références de prestations similaires. Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte ; • Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. • Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique (Méthodologie de la réception du devis jusqu'à l'installation sur site ; Méthodologie de remplacement lors de produits défectueux ; Gestion des déchets; Organisation et modalités du SAV.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Qualité des produits.

Description : Qualité des produits (au vu des fiches techniques) notamment en termes de : sécurité, de stabilité, de confort, d'ergonomie - Largeur du panel de l'offre (coloris, matériaux, modularité, de label etc.).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère Qualité :

Nom : Délai de livraison.

Description : Délai de livraison : 10% (1 - Produits en stock : 3% ; 2 - Produits hors stock : 7%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Démarche RSE.

Description : Démarche RSE (prise en compte et mise en pratique des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques liés à la fourniture de mobilier de bureau et scolaire) notamment sur l'éco-conception et la recyclabilité des produits, l'origine et la traçabilité des matériaux, les conditions de fabrication (respect des normes sociales et éthiques), la limitation des emballages et l'optimisation des livraisons..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 17/06/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/06/2025 à 14:00.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Grasse (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Grasse (06)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Mobilier scolaire (Vie Scolaire).

Description: Mobilier scolaire (Vie Scolaire).

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 39160000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Grasse.

Ville: GRASSE.

Code Postal: 06130.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 40000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 160000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de

reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le montant de 160 000.00€ correspond au maximum reconductions comprises.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; • Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;.

Type : Capacité économique et financière.

Nom : capacité économique et financière de l'entreprise.

Description : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; • Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

Description : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; • Références de prestations similaires. Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte ; • Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. • Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique (Méthodologie de la réception du devis jusqu'à l'installation sur site ; Méthodologie de remplacement lors de produits défectueux ; Gestion des déchets; Organisation et modalités du SAV.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Qualité des produits.

Description : Qualité des produits (au vu des fiches techniques) notamment en termes de : sécurité, de stabilité, de confort, d'ergonomie - Largeur du panel de l'offre (coloris, matériaux, modularité, de label etc.).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère Qualité :

Nom : Délai de livraison.

Description : Délai de livraison : 10% (1 - Produits en stock : 3% ; 2 - Produits hors stock : 7%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Démarche RSE.

Description : Démarche RSE (prise en compte et mise en pratique des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques liés à la fourniture de mobilier de bureau et scolaire) notamment sur l'éco-conception et la recyclabilité des produits, l'origine et la traçabilité des matériaux, les conditions de fabrication (respect des normes sociales et éthiques), la limitation des emballages et l'optimisation des livraisons..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 17/06/2025 à 12:00.
Soumission électronique : Requête
Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/06/2025 à 14:00.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics
Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Grasse (06)
Organisation qui traite les offres : Ville de Grasse (06)

Section 8 - Organisations**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Grasse (06).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 210600699800018.
Adresse postale : BP 12069.
Adresse postale : BP 12069.
Ville : Grasse Cedex.
Code postal : 06131.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marches.publics@ville-grasse.fr.
Téléphone: +33 497055138.
Adresse internet: <http://www.ville-grasse.fr/accueil>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 1706005000026.
Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039.
Ville : Grasse.
Code postal : 06130.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 489978600.
Adresse internet: www.nice.tribunal-administratif.fr.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.
Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille – Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001.
Ville : MARSEILLE cedex 06.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 484354554.
Adresse internet: www.paca.gouv.fr.

Section 11 - Informations relatives à l'avis**11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :7c16304a-2496-4721-8d54-d8a913785045
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 30/04/2025 à 16:44.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

